Résolution sur les violations des droits de l'homme en Transnistrie (Moldova)

2007/2604(RSP) - 12/07/2007

L'Assemblée a tenu un débat sur la violation des droits de l'homme en Transnistrie (Moldavie) conformément à l'article 115 du Règlement (débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit).

Le débat a été suivi du vote d'une proposition de résolution commune.